

4. Internet – Pour tous

” « Être créatif, c’est avoir le courage d’abandonner ses certitudes »

Erich Fromm, psychologue

LISTE DE POINTS À VÉRIFIER :

14 . VIDÉOS, MUSIQUE ET IMAGES SUR INTERNET

Vérifiez la licence de tout contenu que vous souhaitez réutiliser.

Appliquez une licence Creative Commons aux contenus que vous créez et publiez en ligne.

Soutenez les modèles de commerce en ligne aux pratiques loyales qui vous permettent d’acheter les productions de votre artiste, musicien ou créateur de contenus favori.

15. CRÉATIVITÉ

Une image vaut mille mots, en particulier si l’on ne fait pas attention à ses données personnelles et à celles des autres.

Savez-vous comment faire en sorte que les autres respectent les droits de propriété sur vos créations ?

Le plagiat est un non-respect des droits de propriété sur les créations d’autrui. Il peut à divers titres, peser lourdement sur la société. Savez-vous comment ?

16. JEUX

L’équilibre de vie est important : le temps que vous passez à jouer en ligne empiète-t-il sur vos activités extérieures/en relation directe avec les autres ?

N’oubliez pas que les inconnus avec lesquels vous êtes amenés à communiquer dans le cadre des jeux en ligne ne sont pas toujours ce qu’ils prétendent être. Choisissez des jeux encadrés par un modérateur ou disposant d’un salon de discussion « sécurisé » qui propose des phrases prédéfinies pour les très jeunes enfants.

Les achats intégrés aux applications peuvent être un piège dans certains jeux pour qui ne se méfie pas. Avez-vous lu les conseils figurant dans la Fiche d’information 13 ?

17. CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

Connaissez-vous vos droits et devoirs en ligne ?

Avez-vous récemment vérifié votre empreinte numérique ? Tapez votre nom dans un moteur de recherche et voyez les résultats.

Quelles sont les compétences numériques nécessaires pour devenir un citoyen éclairé dans le monde numérique ?

18. LA PARENTALITÉ À L’ÈRE DU NUMÉRIQUE : UNE APPROCHE POSITIVE ET PROACTIVE

Adoptez une approche positive dans vos relations avec vos enfants dans le monde numérique et parlez avec eux de ce qu’ils font, des sites qu’ils visitent et des personnes à qui ils parlent en ligne.

Comprenez bien que même si la technologie a progressé à pas de géant, l’exercice des responsabilités parentales repose toujours largement sur les mêmes principes : rester présent dans la vie de ses enfants, les encourager à devenir de bons citoyens (numériques) et privilégier l’empathie et la bienveillance.

Que vous soyez parent d’un jeune enfant ou d’un adolescent, ayez conscience des défis qui pourront se poser du fait des technologies dans le développement de votre enfant. Utilisez les technologies de manière à favoriser ce développement et non à l’entraver.

Citoyenneté numérique



L'usage généralisé d'Internet et des nouvelles technologies de la communication est un puissant moteur de croissance et de création d'emplois, qui améliore la qualité de vie de nombreux citoyens. Beaucoup de gens ont pris l'habitude d'utiliser Internet quotidiennement mais il leur manque peut-être parfois une compréhension plus approfondie des notions de citoyenneté et de droits numériques..

La participation éclairée de tous les citoyens dans « l'environnement numérique » passe par l'acquisition de compétences bien plus vastes parmi lesquelles la capacité à analyser de manière critique la multitude d'informations auxquelles ils sont soumis (contenus audiovisuels), à se forger leur propre opinion, à s'engager dans la vie locale et à maîtriser les nouvelles formes d'interaction sociale. Il y a une vingtaine d'années déjà, une publication de l'UNESCO qualifiait ces quatre compétences – apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être – de « piliers de l'éducation »¹. Être un citoyen dans le monde numérique, c'est aussi savoir manier les outils du web (voir la Fiche d'information 3 « Web 2.0, Web 3.0 et plus ») et comprendre les divers aspects de la protection de la vie privée dans l'environnement électronique (voir Fiche d'information 9).

1. http://www.unesco.org/education/pdf/15_62.pdf



QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ?

- La citoyenneté numérique est un terme qui décrit la manière dont une personne devrait se comporter² lorsqu'elle fait usage des technologies numériques en ligne.
- Certains experts la décomposent en neuf éléments : l'accès au numérique, la consommation numérique, la communication numérique, la littératie numérique, l'étiquette en ligne ou nétiquette³, la loi numérique, les droits et responsabilités en ligne, la santé et le bien-être en ligne, ainsi que la sécurité numérique⁴.
- Au-delà de la question de savoir ce qu'englobe la citoyenneté numérique, il est évident qu'il est attendu, voire exigé de l'ensemble des Internautes qu'ils agissent de manière responsable lorsqu'ils utilisent Internet et les technologies de la communication.

Empreinte numérique (ou trace numérique)

- L'empreinte numérique désigne les données qui sont laissées par les utilisateurs sur les services numériques.
- On établit une distinction entre les traces numériques passives, créées lorsque des données sont recueillies sans que leur propriétaire en soit informé, et les traces numériques actives, créées lorsque les données personnelles sont diffusées par l'utilisateur lui-même pour partager des informations le concernant sur le web ou les médias sociaux⁵.

Identité numérique

- L'identité numérique est l'information utilisée pour représenter des personnes, organisations ou machines dans les systèmes d'information et les réseaux⁶.

Compétence (littératie) numérique

- La littératie numérique désigne l'ensemble des connaissances, compétences et comportements requis pour faire fonctionner des appareils numériques comme les smartphones, tablettes, ordinateurs portables et ordinateurs de bureau⁷.
- Les technologies de l'information et de la communication ont déjà investi tous les aspects de notre quotidien, modifiant le type de compétences nécessaires pour être des membres actifs de la société.
- Internet continuant d'évoluer grâce au développement des réseaux sans fil⁸, une importance croissante sera accordée à la capacité des individus d'utiliser les technologies actuelles pour recevoir et transmettre efficacement des informations, au-delà de la simple connaissance des médias et d'Internet.

Droits numériques

- Le Conseil de l'Europe a produit un guide intitulé « Droits de l'homme pour les utilisateurs d'Internet » qui explique dans un format convivial les droits et devoirs de chacun dans le monde numérique et souligne que les droits de l'homme s'appliquent de la même manière en ligne et dans le monde réel⁹.
- Le terme « droits numériques »¹⁰ désigne les droits de l'homme¹¹ qui permettent aux individus d'accéder aux médias numériques, de les utiliser, d'en créer et d'en publier, mais aussi d'accéder aux ordinateurs et autres appareils numériques ou réseaux de communication et de les utiliser.

2. https://fr.wikipedia.org/wiki/Internet_citoyen

3. https://fr.wikipedia.org/wiki/Électronique_numérique; <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nétiquette>

4. http://www.digitalcitizenship.net/Nine_Elements.html

5. https://fr.wikipedia.org/wiki/Trace_numérique

6. https://en.wikipedia.org/wiki/Digital_identity

7. https://en.wikipedia.org/wiki/Digital_literacy

8. https://fr.wikipedia.org/wiki/Réseau_sans_fil; <https://fr.wikipedia.org/wiki/3G>

9. <https://www.coe.int/fr/web/internet-users-rights/guide>

10. https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_numérique

11. https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits_de_l'homme

- Il touche en particulier à la protection et à la mise en œuvre des droits existants, comme le droit au respect de la vie privée¹², dans le contexte des nouvelles technologies numériques et en particulier, d'Internet¹³.
- En ce qui concerne les droits numériques des jeunes en Europe, le Manifeste de la jeunesse de l'UE est une « déclaration » en ligne de jeunes Européens sur les moyens d'améliorer Internet¹⁴.

Citoyenneté numérique et démocratie électronique

- La démocratie électronique englobe l'utilisation des technologies de communication électronique comme Internet pour améliorer les processus démocratiques dans une démocratie représentative ou une république démocratique. C'est une évolution politique, renforcée par les réseaux sociaux qui permettent aux utilisateurs d'exprimer leur point de vue et de commenter « publiquement » les sujets qui les intéressent. D'aucuns affirment en effet que l'utilisation des réseaux sociaux dans le cadre de la démocratie électronique pourrait permettre l'implication d'un plus grand nombre de personnes et donc déboucher sur des politiques plus adaptées, tout en renforçant la transparence et l'obligation de rendre des comptes.
- Aujourd'hui, les femmes et hommes politiques de nombreux pays utilisent les sites de réseaux sociaux pour nouer le dialogue avec les jeunes et solliciter leur avis. Certains le contestent mais il est important d'aller là où se trouvent les jeunes pour se mettre à leur écoute.
- L'une des préoccupations exprimées au sujet de la démocratie électronique concerne l'impact de la fracture numérique sur ceux qui ne peuvent avoir accès aux médias. Cependant, compte tenu de l'augmentation rapide du nombre de personnes de tous âges ayant accès à Internet, cet aspect ne saurait être considéré à lui seul comme un motif de non-reconnaissance des avantages des sites de réseaux sociaux dans la démocratie électronique.
- Dans la communication hors ligne, le pouvoir est souvent considéré comme hiérarchique alors qu'en ligne, il est disséminé et change constamment. De la même manière, en ligne, les frontières deviennent perméables, les rôles sont variables et ajustables ; ils ne reposent pas sur des éléments non verbaux ou des relations hiérarchiques. Ces caractéristiques montrent à elles seules les avantages d'utiliser les sites de réseaux sociaux pour promouvoir la démocratie électronique.
- Cela dit, pour que la démocratie électronique porte ses fruits, les utilisateurs doivent s'ouvrir à la communication non violente, accepter la contradiction et être disposés à participer à un débat pacifique et respectueux. Lorsque des communautés de personnes partageant les mêmes idées se forment et débattent sans considérer d'autres perspectives, cela peut affaiblir la démocratie électronique au lieu de la renforcer, voire conduire à une radicalisation des opinions.



INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE

- Internet permet non seulement de publier beaucoup plus d'informations plus rapidement, mais aussi de les mettre à jour en permanence de manière à ce que les citoyens soient toujours informés des dernières évolutions survenues dans les domaines qui les intéressent.
- Tous les enfants bénéficient d'un droit à l'information et d'un droit à la participation en vertu des articles 13 et 17 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.
- Autrefois, nous n'avions d'autre choix pour nous informer que de nous en remettre aux versions que la presse écrite donnait des événements et des déclarations ; aujourd'hui, nous pouvons bien souvent aller chercher l'information directement à la source.
- Les citoyens du monde entier devenant des journalistes du quotidien grâce à leurs smartphones équipés de matériel vidéo, nous sommes souvent inondés de scènes filmées en direct. Cela dit, il manque souvent dans cette forme de reportage les moyens d'analyser ce qui se déroule sous nos yeux et ce qui s'est passé avant et après la fin de l'extrait, comme le montrent les fils Twitter, les vidéos YouTube et Vine et d'autres plateformes de médias sociaux.

12. https://en.wikipedia.org/wiki/Right_to_privacy ou https://fr.wikipedia.org/wiki/Liberté_d'expression

13. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Internet>

14. <http://www.youthmanifesto.eu/>

- Mieux informés, les citoyens peuvent participer davantage à la vie démocratique à l'échelon national, paneuropéen et international. Ils peuvent également utiliser Internet pour rechercher des informations objectives sur la plupart des questions qu'ils se posent.
- Les données géographiques, de trafic routier, culturelles et touristiques collectées par des entités publiques ou privées enrichissent considérablement la vie des citoyens. Dans certains pays, ils peuvent même aller sur Internet pour effectuer leur changement officiel d'adresse, demander le renouvellement de leur passeport ou accomplir d'autres formalités qui prenaient précédemment beaucoup de temps. On rappellera néanmoins que la communication de données personnelles en ligne impose un certain nombre de précautions (voir Fiche d'information 9 sur la protection de la vie privée et 19 sur la sécurité).
- Internet permet aux citoyens de participer à des échanges et débats en ligne sur des sujets concernant la vie publique ou locale, et même de prendre part aux élections grâce au vote électronique¹⁵.
- Au-delà de l'implication politique, il permet également de faire des achats, d'étudier (voir fiche d'information 12 sur l'apprentissage à distance), de participer à des débats culturels, de méditer ou encore de faire du yoga : toutes les activités ou presque y sont présentes.



CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES ET RISQUES

- En ayant accès à des informations de qualité constamment mises à jour, les citoyens sont mieux à même d'exercer leurs droits fondamentaux. Il faut toutefois être conscient des effets négatifs que la technologie pourrait avoir sur ces droits :
- L'accès à l'information n'est pas le même pour tous. On appelle fracture numérique le fossé qui existe actuellement au sein de la société entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui n'y ont pas accès. Si la situation perdure, la démocratie risque d'être compromise car les plus défavorisés perdront progressivement leur autonomie d'expression. Sans accès direct à l'information, nous sommes moins aptes à nous forger notre propre opinion et donc plus facilement manipulables par ceux qui maîtrisent les nouvelles technologies. Par ailleurs, l'information provenant du secteur public est une ressource essentielle pour la vie démocratique et civique, et plus particulièrement pour l'activité économique. Si nous voulons garantir l'égalité des chances, nous devons faire en sorte que tous disposent d'un même accès à l'information et des compétences de base pour mener une réflexion critique.
- Sur le plan de l'accès à l'information, la technologie et les plateformes en ligne ne sont pas nécessairement neutres. Les algorithmes des moteurs de recherche ou la censure sur les réseaux sociaux déterminent l'information qui est affichée en premier.
- Les technologies de l'information et de la communication occupent aujourd'hui une place si importante dans nos vies que bientôt, seuls ceux qui les maîtrisent seront réellement capables de faire entendre leur voix. Cela dit, les TIC n'étant que des facilitateurs techniques, plus de communication ne signifie pas toujours respect de la liberté d'expression. Les principes tels que le débat et le discours pacifiques, la pensée critique et l'ouverture d'esprit sont primordiaux pour favoriser un environnement en ligne positif et la liberté d'expression.
- La multiplication tous azimuts des moyens de diffuser et d'échanger des informations nous impose de prendre soin de nos données personnelles et de notre droit au respect de la vie privée (voir « Bonnes pratiques » ci-dessous)

15. https://fr.wikipedia.org/wiki/Vote_électronique



MODE D'EMPLOI

- Pour devenir des citoyens engagés, tous les Internautes devraient connaître leurs droits et devoirs élémentaires en ligne. Il faut qu'ils comprennent bien ce qu'ils ont le droit de faire et mais aussi ce qu'ont le droit de faire le secteur privé, le gouvernement et les autres Internautes.
- Des connaissances de base sur les cookies et la manière dont les sites web peuvent collecter et utiliser nos données à caractère personnel sont indispensables (voir Fiche d'information 9 sur le respect de la vie privée).
- En ce qui concerne les jeunes enfants, pour éviter de compliquer les choses, il conviendrait simplement d'étendre au monde en ligne les principes de base de la bonne citoyenneté : respect, bienveillance et action réfléchie.



SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS EN CLASSE

- Invitez les élèves à examiner la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant pour voir quels articles sont directement liés aux droits numériques¹⁶.
- Demandez aux élèves de choisir plusieurs comptes Twitter, Facebook et/ou Periscope de personnes s'exprimant sur les questions de citoyenneté et engagez une discussion avec elles pour leur demander leur point de vue sur la citoyenneté numérique et les responsabilités des utilisateurs. Invitez les élèves à trouver d'autres questions à poser.
- Les élèves sont invités à consulter les sites web européens qui donnent des conseils sur les droits numériques, et notamment ceux du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et d'European Digital Rights.
- Le programme d'activités en ligne du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme¹⁷ est une ressource intéressante pour vos cours d'éducation à la citoyenneté. Vous pourriez également demander à vos élèves de rédiger leur propre charte des droits de l'homme et d'appliquer aux environnements virtuels les nouvelles connaissances qu'ils ont acquises sur les droits de l'homme, en examinant par exemple comment ils pourraient transformer Internet en un espace de jeu et de travail plus convivial.
- Dans le cadre de cours d'histoire sur la Révolution française, aidez vos élèves à établir une distinction entre faits et hypothèses en comparant les peintures héroïques de la prise de la Bastille avec les récits qui en sont faits actuellement. Ils devraient être capables d'expliquer pourquoi la prise de la Bastille a donné lieu à des interprétations diverses. Ce thème pourra être élargi à l'éducation aux médias, en examinant les différentes façons de présenter des faits, selon le but poursuivi, ou en s'interrogeant sur la fiabilité des informations qui nous sont données.
- Dans le cadre d'un projet de géographie, par exemple « un passeport pour le monde », invitez les élèves à discuter de l'image qui est donnée sur Internet de tel ou tel endroit du monde et à analyser les différences de traitement (éléments mis en avant, prises de position) qui peuvent exister d'un site web à un autre.
- Pour renforcer les compétences des élèves en matière d'analyse de contenus, choisissez un sujet puis recherchez les articles qui en traitent sur différents sites d'information et analysez-les en classe. Les approches sont-elles différentes selon les médias ? Pourquoi, selon vous ?
- Les téléphones portables faisant partie intégrante de la vie des élèves en dehors de l'école, discutez en classe de la manière dont ils peuvent s'en servir pour obtenir des informations sur la société et participer activement à la démocratie. Établissez une liste des services auxquels ils donnent accès et examinez leur impact sur la vie privée et la démocratie (voir Fiche d'information 5 « Internet en mobilité » pour plus d'informations sur les services mobiles).

16. <http://web.archive.org/web/20160501101507/http://blogs.lse.ac.uk/mediapolicyproject/2014/09/12/sonia-livingstone-digital-media-and-childrensrights>
17. <http://www.coe.int/fr/web/human-rights-education-youth/human-rights-education-youth-programme>

- Simulez un débat en ligne en affichant un message au tableau et en distribuant des post-it aux élèves. Chacun se verra attribuer un numéro et pourra se lever et lire le message après un nombre de minutes défini à l'avance, correspondant à son numéro. Une fois qu'ils auront lu le message d'origine et écouté toute remarque qui aurait pu être faite directement, les élèves pourront rédiger et publier leur propre commentaire et « répondre » à d'autres messages au fil de la discussion. Ils pourront également choisir de « soutenir » le message d'un autre élève, qui sera alors placé bien en vue à côté du message d'origine. Cet exercice vise à enseigner aux élèves les différences entre un débat en ligne et un débat dans la vraie vie, tout en abordant la question de la liberté d'expression et en leur montrant comment éviter de tomber dans le « flaming » et les autres comportements inappropriés en ligne.

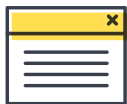


BONNES PRATIQUES

- Le citoyen ne peut exercer le droit de regard dont il dispose sur ses données personnelles s'il ne sait pas quelles informations ont été recueillies le concernant. Dans l'Union européenne, le Règlement général sur la protection des données a été introduit en 2016, notamment pour aider les citoyens à faire respecter ces droits et d'autres droits fondamentaux liés au respect de la vie privée et à la protection des données¹⁸. On trouvera une synthèse des principales dispositions concernant les citoyens dans un communiqué de presse de la Commission européenne du 15 décembre 2015¹⁹.
- Lisez toujours les petits caractères des questionnaires pour savoir comment vos données personnelles seront utilisées, et n'oubliez pas de consulter la Fiche d'information 9 sur la protection de la vie privée pour en savoir plus.
- La communication et la transmission des compétences numériques à l'école, dans l'enseignement supérieur et au sein de la société civile sont essentielles pour accroître la participation au processus démocratique.
- Pourquoi ne pas suivre un cours en ligne sur la citoyenneté numérique et les droits numériques ?
- Un certain nombre d'établissements scolaires travaillent actuellement à l'élaboration de programmes de maîtrise d'Internet qui permettront à leurs élèves d'acquérir les compétences nécessaires pour vivre, travailler et jouer dans la société de l'information actuelle, et notamment :
 - ▶ les compétences nécessaires pour naviguer dans le labyrinthe d'informations disponibles sur Internet ;
 - ▶ la capacité à différencier information et désinformation ;
 - ▶ l'analyse de la pertinence et de la validité de l'information ;
 - ▶ les répercussions des outils en ligne sur la démocratie, d'un point de vue éthique ;
 - ▶ l'utilisation de l'information dans le travail d'apprentissage par projets ;
 - ▶ la compréhension et l'exploitation des multiples possibilités qu'offrent les navigateurs et Internet.

18. http://ec.europa.eu/justice/data-protection/reform/index_en.htm

19. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-6321_fr.htm



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Pour des informations relatives au Règlement général sur la protection des données, voir : http://ec.europa.eu/justice/data-protection/reform/index_en.htm.
- Le Manifeste de la jeunesse de l'UE est une « déclaration » en ligne de jeunes Européens sur les moyens d'améliorer Internet : <http://www.youthmanifesto.eu>.
- Pour plus d'informations sur les droits numériques européens, voir : <https://edri.org>.
- Amnesty International à l'adresse <http://www.amnesty.org/> et Human Rights Watch <http://www.hrw.org/> sont des organisations non gouvernementales qui militent pour les droits de l'homme. Amnesty propose un manuel multilingue pour les enseignants intitulé « First Steps », qui vise à aider les jeunes à s'informer sur les droits de l'homme, notamment en Europe centrale et en Europe de l'Est.
- La Commission européenne donne des informations sur la protection des enfants et de la dignité humaine dans les services audiovisuels : http://ec.europa.eu/archives/information_society/avpolicy/index_fr.htm.
- On trouvera plus d'informations sur les droits de l'enfant dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant : <http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/crc.aspx>.
- Le Code des droits en ligne de l'UE est l'ensemble des droits et principes fondamentaux inscrits dans la législation européenne qui protègent les citoyens lors de l'accès à des réseaux et services en ligne et durant l'utilisation de ces derniers : <https://ec.europa.eu/digital-single-market/sites/digital-agenda/files/Code%20EU%20online%20rights%20FR%20final.pdf>.
- On trouvera les neuf éléments de la citoyenneté numérique à l'adresse : http://www.digital-citizenship.net/Nine_Elements.html.
- La Déclaration de Paris, adoptée par la Commission européenne et le Conseil en 2015, promeut la citoyenneté et les valeurs communes de liberté, de tolérance, de non-discrimination et d'intégration par l'éducation : http://ec.europa.eu/education/library/study/2016/neset-education-tolerance-2016_en.pdf.
- Parmi les documents pertinents du Conseil de l'Europe figure le guide « Droits de l'homme pour les utilisateurs d'Internet » : <http://www.coe.int/fr/web/internet-users-rights/guide> dont les principaux thèmes sont :
 - ▶ l'accès et la non-discrimination
 - ▶ la liberté d'expression et d'information
 - ▶ la liberté de réunion, d'association et de participation
 - ▶ la vie privée et la protection des données
 - ▶ l'éducation
 - ▶ les enfants et les jeunes
 - ▶ les voies de recours.